

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2

Mention

- › Santé publique

Parcours

- › Promotion de la santé
orientation éducation thérapeutique du patient

Lieu de la formation

- › Les étudiants suivant la formation en présentiel sur le site de Bordeaux Carreire

Conditions d'accès

- › Etudiants en formation initiale* ayant validé un master 1 Santé Publique ou autre master ayant les pré-requis nécessaires en santé publique, en éducation thérapeutique du patient (un équivalent de formation de base de 40h en ETP)
- › Etudiants en reprise d'étude** (formation continue) ayant ou ayant eu des activités professionnelles de 3 ans minimum en rapport avec le parcours et avec l'orientation ETP, sous réserve de la validation des acquis professionnels en vigueur à l'université de Bordeaux, ayant de préférence validé un DU en ETP.

*Etudiant :

Personne n'ayant jamais interrompu son cursus initial de formation ou l'ayant interrompu depuis moins de deux

** Adulte en reprise d'études :

Personne ayant terminé son cursus initial de formation depuis deux ans (soit l'année universitaire 2014/2015) et plus.

Modalités

- › En présentiel : étudiants en formation initiale ou adultes en reprise d'études (formation continue)

Durée de la formation

- › Formation en un an, de septembre à septembre, répartie en 2 semestres (une semaine/mois de septembre à juillet) + stage, et soutenance d'un mémoire en septembre.
- › Volume horaire : 340h (CM et TD) + stage

Organisation de la formation

- › Les enseignements se déroulent en présentiel exclusivement, une semaine par mois, de septembre à juillet. Un stage de 16 semaines devra être réalisé. Il donnera lieu à un travail ouvrant à l'écriture et la soutenance d'un mémoire. Ce stage peut être effectué sur le terrain professionnel de l'étudiant, ou dans une autre structure, en alternance avec les enseignements théoriques. Si l'étudiant souhaite effectuer son stage sur son terrain professionnel, cette situation devra être évaluée par l'équipe pédagogique qui décidera de son acceptation ou non.

Contrôle des connaissances

- › Des examens ou travaux à rendre valideront les différentes Unités d'Enseignement.
- › Stage donnant lieu à la production d'un mémoire. Une soutenance orale du mémoire est prévue en septembre.
- › L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des UE des deux semestres, et la soutenance du mémoire.

Modalités particulières

- › Spécialité ouverte à la formation continue, dans le cadre d'une validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP-VAE) ou non

Nombre de places

- › 15-20

Infos pratiques

Lieu de la formation

Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement
146 rue Léo Saignat - CS61292
33076 Bordeaux Cedex

Tarifs

Formation initiale (uniquement en présentiel)

Droits de scolarité*

Adultes en reprise d'études

Droits de scolarité*

+ Frais de formation : 4100€**

* à titre indicatif, 261.10€ pour 2017-2018

** sous réserve du vote des instances universitaires

Contacts

Responsable pédagogique

- › Bernard Cherubini

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

- › scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Assistante pédagogique

- › Eveline Andrieux
eveline.andrieux@u-bordeaux.fr
05 57 57 15 72

Responsable formation continue ISPED

- › Sylvie Valero
sylvie.valero@u-bordeaux.fr

Validation des acquis

- › fcuvae.sante@u-bordeaux.fr

Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

- › Nelly Garcia
phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.isped.u-bordeaux.fr

Retrait des dossiers de candidature à partir du 16 avril

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique FORMATION puis MASTER SANTE PUBLIQUE puis Master 2 PROMS

La sélection des candidats se fait sur dossier incluant un CV détaillé et une lettre de motivation. Si nécessaire, un entretien avec le responsable pédagogique de la formation est organisé.

- Retrait des dossiers de candidature : à partir du 16 avril
- Envoi des dossiers complétés par courrier : avant le 15 juin

MASTER

université
de BORDEAUX

Bordeaux school of public health
ISPED
Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement

Santé publique
Parcours Promotion de la santé

ETP - En présentiel

Parcours Promotion de la santé, *orientation* : éducation thérapeutique du patient (ETP)

Public concerné

- › Professionnels de santé médicaux et paramédicaux
- › Internes et chefs de clinique
- › Professionnels du soin intervenant dans des équipes médicales ou pluridisciplinaires
- › Professionnels du secteur médico-social
- › Formateurs des écoles professionnelles
- › Responsables et futurs responsables d'Unités transversales pour l'ETP
- › Personnels des Maisons de Santé Pluri professionnelles
- › Patients experts, représentants des usagers, professionnels dans les associations d'usagers.

Que sont la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique ?

La Promotion de la Santé est « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci ; elle crée les conditions favorables à l'épanouissement d'une personne » (OMS, Charte d'Ottawa, 1986).

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à les aider à « acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique » (OMS 1996).

Objectifs de la formation

- › Former les acteurs, professionnels ou non, qui peuvent intervenir dans le domaine de l'éducation thérapeutique (Loi «Hôpital, Patient, Santé et Territoire» du 21 juillet 2009, article L1161-1 du Code de la Santé Publique), en proposant une formation leur permettant d'acquérir les méthodes et outils pour atteindre les compétences requises pour mettre en œuvre, coordonner et évaluer l'éducation thérapeutique en France (Décret no 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient).
- › Permettre à ces acteurs d'être capables de participer à toutes les étapes du développement de l'ETP, en s'étant dotés des compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles, pour :
 - Concevoir, mettre en œuvre et coordonner les programmes d'ETP
 - Organiser la mise en œuvre de l'ETP sur les territoires
 - Evaluer les actions d'ETP
 - Développer la recherche en ETP

Matières enseignées

Semestre 3

- › Enjeux actuels en promotion de la santé
- › Concepts et modes d'intervention en PMS, EPS et ETP
- › Approches sociologiques, psychologiques et éducatives de santé
- › Communication en santé

- › Le patient et la maladie chronique
- › Analyse des besoins, approche des inégalités sociales de santé
- › Les compétences du patient
- › Les compétences des intervenants
- › Le dispositif d'ETP
- › Modalités et réalisation des actions en ETP

Semestre 4

- › Organisation et coordination des programmes en ETP
- › Evaluation en ETP
- › Recherche en ETP : méthodologie et séminaires thématiques
- › Projet de mémoire en ETP

Points forts de la formation

- › Interventions de nombreux professionnels expérimentés et universitaires possédant une solide expérience de collaboration avec les principaux partenaires de la formation (EHESP, Département de médecine générale, CHU de Bordeaux, CHU de Limoges, CHU de Poitiers, CRF- CNAM Paris).
- › Eventail de qualifications qui correspondent aux nouveaux métiers de la santé publique : acquisition de compétences pour mener à bien des projets transversaux, pluridisciplinaires et intersectoriels, un travail d'équipe, des travaux et des études de synthèse, développement de projets de santé territoriaux (éducation du patient et de l'éducation thérapeutique), des volets santé de la politique de la ville.

Professionnalisation

- › Un stage obligatoire de 16 semaines (minimum) est effectué entre mars et septembre, sur un lieu d'activité professionnelle ou de recherche.

Partenariats

Adossement recherche

- › Laboratoires de recherche : Centre INSERM U 1219, GRAPS, FR Santé publique, société, LACES EA 4140, Laboratoire EA 4139.

Poursuites d'études éventuelles

À l'issue de ce master, les étudiants peuvent poursuivre par une thèse d'université.

Et après ?

Compétences acquises

Compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles, pour :

- › Pratiquer l'ETP : (ces compétences, requises à l'entrée en M2, seront renforcées tout au long du cursus de M2)
 - Créer un climat favorable à l'ETP
 - Analyser avec le patient sa situation et ses besoins
 - S'accorder avec le patient sur un projet et construire avec lui un plan d'action
 - Se coordonner avec les différents acteurs de l'ETP
 - Mettre en œuvre le plan d'action avec le patient
 - Co-évaluer avec le patient la démarche et ses résultats
- › Coordonner l'ETP :
 - Constituer une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP
 - Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
 - Organiser et conduire une démarche d'ETP
 - Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la démarche d'ETP
 - Evaluer et faire évoluer les pratiques en ETP
 - Communiquer sur l'expérience de l'ETP
- › Former des futurs intervenants en ETP
- › Développer la recherche en ETP

Insertion professionnelle

- › Métiers pouvant intervenir dans les programmes d'éducation thérapeutique au niveau de la mise en œuvre et/ou de la coordination de l'ETP (professionnels de santé et autres professionnels du soin et de l'accompagnement des malades), en structure hospitalière publique ou privée, en réseau, en maison de santé pluri-disciplinaire, dans une association d'usagers de santé...
- › Formateur en ETP
- › Coordonnateur de plateforme de santé, de contrat local de santé
- › Conseiller méthodologique et pédagogique auprès d'équipes autorisées à pratiquer l'ETP
- › Chargé de projet / chef de projet dans un service